

Déclarations conjointes du vice-Premier ministre et ministre des Affaires étrangères E. Vénizélos et du ministre des Affaires étrangères de l'Albanie, Dëmir Bushati à l'issue de leur rencontre (Tirana, 21.02.2014)

dimanche, 23 février 2014

D. BUSHATI : Bonjour à tous. J'ai eu le plaisir de recevoir aujourd'hui le vice-Premier ministre et ministre des Affaires étrangères de la Grèce en sa qualité également de président du Conseil des ministres de l'Union européenne, dans le cadre de sa tournée régionale. J'aimerais remercier M. Vénizélos pour l'approche très claire et l'attention portée par la Grèce à la région des Balkans et à la perspective européenne de tous ses pays, fait attesté lors dans tous ses messages transmis pendant cette tournée, des messages sur l'avenir européen de toute notre région.

J'ai assuré le ministre des Affaires étrangères, M. Vénizélos, que l'Albanie avancera et fera les pas et les réformes nécessaires pour que soient couronnés de succès ses efforts visant à obtenir le statut de pays candidat à l'adhésion et nous continuerons de manière décisive notre cheminement européen qui mènera à la pleine adhésion du pays à l'UE.

J'ai également estimé comme étant très positifs les efforts du gouvernement grec visant à donner une nouvelle impulsion à l'initiative « Thessalonique 2003 », en tant que signe clair de la volonté de la Grèce et de l'UE d'intégrer l'ensemble de notre région à l'UE. Comme chacun sait, nos deux pays ont une coopération stratégique, coopération qui a été confirmée par les dirigeants des institutions susmentionnées de l'Etat albanais et grec. Nous avons fait un long chemin ensemble, en tant que pays voisins, nous avons partagé des moments de joie, mais aussi des difficultés. D'un autre côté, cependant, il y a des questions qui ne sont toujours pas résolues.

De concert avec M. Vénizélos, lors des rencontres que nous avons eues en cette période, nous avons défini les questions qui doivent être résolues et bien naturellement nous avons trouvé un langage commun, afin que le droit international et la perspective européenne soient des points de référence claires, non seulement pour la résolution de ces quelques questions, mais aussi pour le renforcement ultérieur des relations entre nos deux peuples et nos deux pays.

Dans ce contexte, permettez-moi, premièrement, d'informer l'opinion publique que nous avons trouvé un langage commun pour le règlement de la question des toponymes, une question à caractère technique, cela est clair. Une question qui, en ce qui nous concerne, suivra son cours selon les normes internationales appliquées dans ce domaine, dans le respect du droit international, de la souveraineté territoriale des deux pays, des principes de bon voisinage et bien entendu en nous mettant au service des citoyens, qui jouissent des avantages que procure la bonne entente entre deux gouvernements, une entente qui, au niveau technique, sera concrétisée par un accord plus clair et détaillé.

Deuxièmement, je suis heureux de déclarer à l'opinion publique que nous sommes convenus avec le gouvernement grec d'activer certaines commissions qui émanent de l'Accord d'amitié qui régit toutes les questions concernant nos deux pays. Des questions dont nos pays ont hérité ou qui sont en rapport avec l'actualité et qui seront

abordées par les commissions respectives dans un esprit de compréhension mutuelle et dans le cadre de la perspective euro-atlantique des deux pays.

Troisièmement, nous sommes également convenu, au niveau bilatéral, de développer davantage le processus de consultations et de discussions, des discussions qui ne s'arrêteront pas seulement au niveau des réunions au sommet qui se sont intensifiées dernièrement. Mais un processus de consultations qui, pensons-nous, nous conduira vers la résolution de questions qui jusqu'à présent n'ont pas eu le cours qu'elles auraient du avoir.

J'aimerais encore une fois remercier le vice-Premier ministre et ministre des Affaires étrangères, M. Vénizélos pour l'échange de vues et pour le fait que nous avons eu des contacts continus pendant toute cette période, en renforçant de ce fait les relations entre nos deux pays. Permettez-moi également de former mes vœux de succès à la Grèce à la Présidence du Conseil de l'UE qui passera le relais à l'autre pays voisin, l'Italie, tout en tenant compte du fait que nous sommes dans l'année de la Méditerranée. Une année méditerranéenne, où l'Albanie, appartenant à cette région, espère fortement pouvoir offrir sa contribution.

Je vous remercie.

E. VENIZELOS : J'aimerais remercier mon cher collègue et ami, M. Bushati pour son accueil chaleureux, ses vœux et cette volonté productive qui émane de ses déclarations. Les discussions que nous avons eues entre les deux représentations, les discussions en tête à tête et, bien entendu, la discussion particulièrement amicale et concrète que j'ai eue hier avec le Premier ministre, M. Rama, permettent de tirer des conclusions précises.

Comme l'a dit M. Bushati je suis ici premièrement en qualité de président pendant ce semestre du Conseil des ministres de l'UE, deuxièmement en ma qualité nationale de vice-Premier ministre et ministre des Affaires étrangères.

J'ai informé le Premier ministre, M. Rama et le ministre des Affaires étrangères, M. Bushati des résultats de la présidence hellénique de l'UE jusqu'à aujourd'hui et des résultats de mes contacts dans les six capitales des pays des Balkans occidentaux. Je suis heureux que ce voyage se culmine avec ma visite en Albanie, Tirana, que je visite pour la seconde fois en quelques mois. Encore une fois, je tiens à exprimer ma joie d'avoir accueilli M. Bushati il y a quelques jours à Athènes, dans le cadre de la 16e rencontre ministérielle de l'Initiative Adriatique – Ionienne, présidée par l'Albanie. Ainsi, nous avons eu l'occasion de nous entretenir à deux reprises, en un court laps de temps, sur les objectifs européens communs et nos questions bilatérales.

Une priorité fondamentale de la présidence grecque est d'attribuer à l'Albanie le statut de pays candidat à l'adhésion d'ici la fin du semestre de la présidence hellénique. Au niveau national, la Grèce s'est positionnée en faveur de l'attribution du statut de pays candidat à l'adhésion à l'Albanie, depuis décembre dernier. Nos deux pays sont déterminés à œuvrer de concert en vue de réaliser cet objectif. L'Albanie est déjà membre de l'OTAN, sa perspective européenne nous intéresse particulièrement, en tant qu'élément de stabilité et de perspective pour les Balkans occidentaux. Mais aussi en tant qu'élément corrélé au partenariat qui unit la Grèce à l'Albanie. Je suis heureux car nous aurons l'occasion à la fin du mois d'avril de nous rencontrer à

Thessalonique, lors d'une grande conférence interministérielle, à savoir les ministres des Affaires étrangères des 28 Etats membres de l'UE et des 6 Etats des Balkans occidentaux, afin de valoriser et réactiver ledit Agenda de Thessalonique, qui était la principale priorité de la présidence grecque précédente du Conseil de l'UE en 2003, en vue de l'intégration européenne de tous les Etats des Balkans occidentaux.

Au niveau bilatéral, il existe en effet quelques questions, mais comme l'a dit tout à l'heure M. Bushati, nous avons déjà fait un travail de préparation important et concret, qui nous permet d'avancer rapidement, de donner des solutions globales et définitives à toutes ces questions demeurées en suspens, toujours dans le respect du droit international et des relations de bon voisinage, qui sont un volet très important du droit international et de l'acquis communautaire. Dans ce cadre, nous coopérerons de façon rapide et professionnelle et valoriserons au mieux l'accord d'amitié, de coopération et de bon voisinage existant. Nous activerons des commissions mixtes dans des domaines qui présentent un très grand intérêt en terme de politique et de développement. Bien entendu, nous apporterons des solutions à des problèmes intéressant les personnes et leur libre circulation.

J'ai noté avec satisfaction la déclaration qu'a faite mon collègue, M. Bushati, à savoir que les questions liées aux toponymes ne revêtent aucune dimension politique et ne font l'objet d'aucun préjugé. Il y a toujours le plein respect à l'intégrité territoriale et aux relations de bon voisinage. Nous avons donc une base politique très stable pour pouvoir avancer et résoudre les problèmes techniques conformément à la pratique politique internationale. Certes, le droit international nous apportera une solution globale, rapide et applicable à toutes les questions ayant trait au voisinage de nos deux pays et à l'espace maritime et terrestre.

Nous sommes deux pays membres de l'OTAN, des alliés et des amis. Nous sommes deux pays liés par un partenariat. Nous offrons nos services amicaux pour que l'Albanie adhère à l'UE. Sur cette base solide, nous réglons toutes les questions et appliquons les principes et règles de la civilisation juridique et politique européenne.

Sur ces pensées, je souhaiterais remercier M. Bushati pour ses vœux et l'assurer que nous donnerons à la présidence italienne les meilleurs résultats du semestre de la présidence hellénique.